



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.7.1975

Date de révision

Date de mise en application

1.7.1975

1. Dénomination de la fonction

Ouvrier/ouvrière au parc

Code fonction

6.30.001

2. But de la fonction

Préparer et remettre le matériel de corps, d'instructions et de techniques à la troupe; le reprendre, le réparer, le remettre dans les casiers et l'entretenir.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- la préparation et la remise à la troupe du matériel de corps, d'instructions et de techniques
- la participation à la reprise du matériel, le constat de l'état, les réparations et l'entretien;
- la mise en place du matériel selon les prescriptions;
- la participation aux travaux de démobilisation dans d'autres arsenaux;
- la conduite de véhicules avec permis fédéral;
- l'obligation de suivre des cours de formation complémentaire, organisés par l'intendance du matériel de guerre, en fonction du métier de base;
- l'exécution d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	C	E	C	E	Cl. max. 09
Points	22	7	26	11	25	Total 91